

ATELIER



2018

2019

PRATIQUES ARTISTIQUES
ARTS PLASTIQUES
THÉÂTRE



VILLE DE
HOUILLES

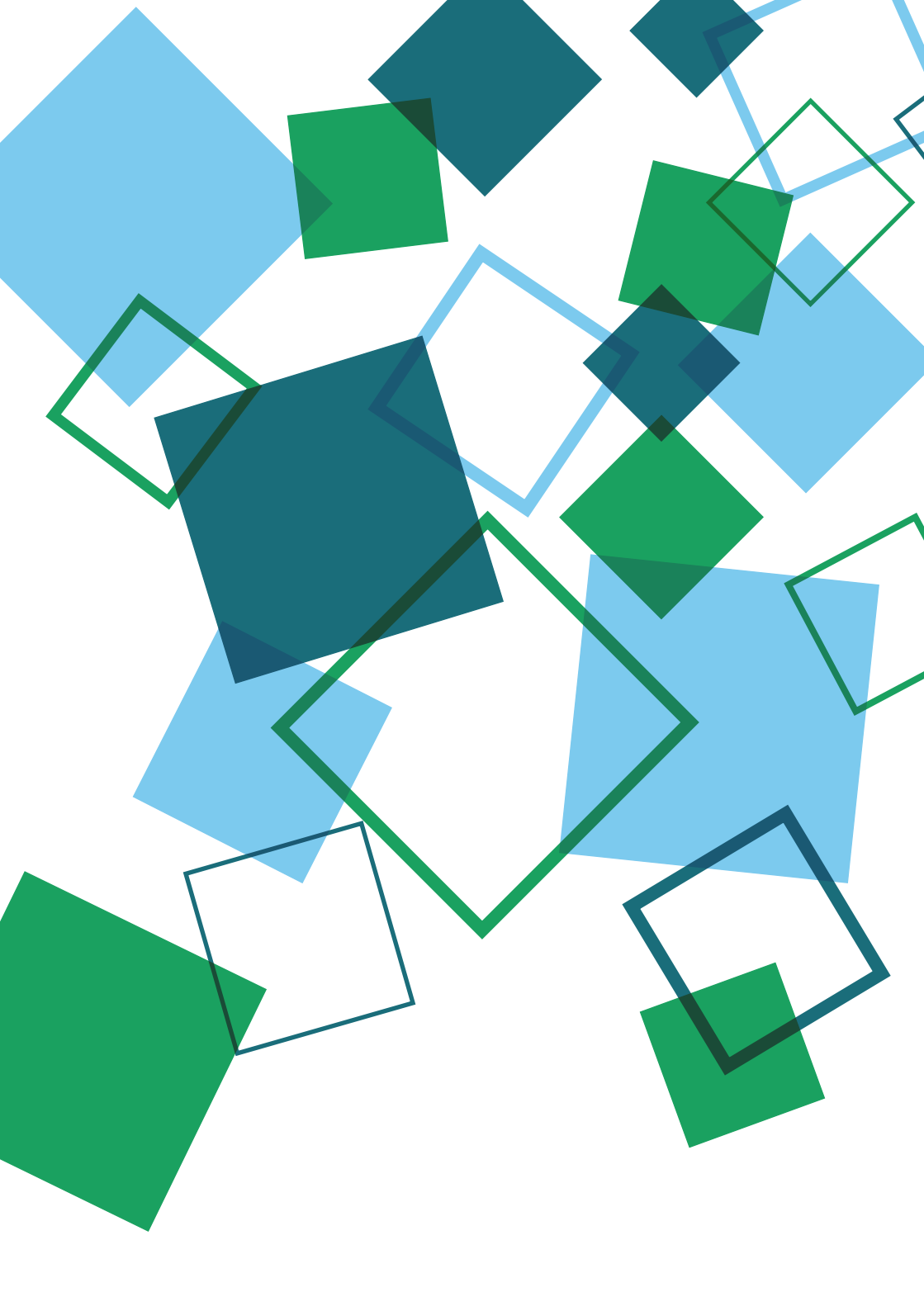
GRAI
NETE
RIE

LA GRAINETERIE

PÔLE CULTUREL ET CENTRE D'ART MUNICIPAL

27 RUE GABRIEL-PÉRI À HOUILLES

01 39 15 92 10 • LAGRAINETERIE.VILLE-HOUILLES.FR





SOMMAIRE

L'ATELIER 12

4

PRÉSENTATION ET
ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE
DATES À RETENIR

LES ARTS PLASTIQUES

6

COURS ANNUELS
STAGES

LA PRATIQUE THÉÂTRALE

10

COURS ANNUELS
STAGES

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

14

TARIFICATION 2018-2019

18

L'ATELIER 12

L'Atelier 12 est un établissement municipal de pratiques artistiques amateurs qui s'adresse à un large public, sans niveau pré-requis. Les cours ont lieu chaque semaine, de la fin du mois de septembre à début juillet, sauf pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

Deux types d'ateliers sont proposés dès 6 ans : les arts plastiques et la pratique théâtrale.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'Atelier 12 Arts plastiques est animé par des professeurs-intervenants, qui poursuivent une carrière d'artistes, peintres, sculpteurs et plasticiens.

L'Atelier 12 Théâtre est animé par des artistes-enseignants, qui poursuivent une carrière de comédiens ou de metteurs en scène et ont une activité de création régulière.

ARTS PLASTIQUES

Jean-Baptiste Couronne
Isabelle Franc
Sophie Gaucher
Luc Géry
Gaëlle Lebars

THÉÂTRE

Myriam Allal
Laure Céra
Laurence Labrousche
Anne Touati

LES DATES À RETENIR 18-19

RÉINSCRIPTIONS

Dossier à remettre rempli à La Graineterie
du 15 mai au 15 juin 2018.

⚠ *Aucun envoi postal n'est accepté, réinscriptions par ordre d'arrivée.*

NOUVELLES INSCRIPTIONS

Dossier à remettre rempli à La Graineterie
à partir du 16 juin 2018.

⚠ *Aucun envoi postal n'est accepté, inscriptions par ordre d'arrivée.*

REPRISE DES COURS

Lundi 24 septembre 2018.

PIÈCES À FOURNIR

- ▶ la fiche d'inscription complétée, datée et signée
- ▶ une attestation d'assurance responsabilité civile,
- ▶ pour les Ovillois : une attestation de domicile de moins de trois mois (facture EDF, quittance de loyer...),
- ▶ le premier règlement de 25€ (chèque ou espèces) correspondant aux frais d'inscription (non remboursable).

LES ARTS PLASTIQUES

Lieu d'apprentissage, d'échange et de création, l'Atelier 12 Arts plastiques permet à chacun de s'initier aux diverses techniques des arts plastiques et visuels.

Une exposition présente en fin de saison les travaux des élèves. Durant l'année sont proposées des visites d'exposition ainsi que des rencontres thématiques avec des artistes invités.

LES COURS ANNUELS

ARTS PLASTIQUES

6/12 ans : éveil aux arts plastiques.
13/16 ans : dessin, peinture et volume.

À partir de 16 ans et adultes : techniques graphiques, picturales, volume, dessin, peinture, aquarelle, modelage, trompe-l'œil, modèle vivant, etc.

COPIE & INTERPRÉTATION DE TABLEAUX

Adultes : d'après différentes techniques de peinture, du classique au contemporain.

► NOUVEAUTÉ ! EXPRESSION CRÉATIVE

Adultes : acquérir les bases techniques nécessaires afin de développer son propre univers créatif.

MODELAGE

8/12 ans : découverte des techniques de la terre et de l'émail au travers de sujets créatifs et artistiques.

À partir de 16 ans et adultes : apprentissage des techniques liées à la terre, étude du volume, recherche de matières, apprentissage des couleurs (émaux, patines).

SCULPTURE

Adultes : taille directe sur pierre calcaire. Concevoir et réaliser en volume : bas-relief, haut-relief, ronde-bosse...

ENFANTS & ADOS

ARTS PLASTIQUES

6/7 ANS

Mercredi

10.45 - 12.00 Gaëlle

14.30 - 15.45 Gaëlle

Samedi

9.30 - 10.45 Jean-Baptiste

11.00 - 12.15 Gaëlle

8/10 ANS

Mercredi

13.00 - 14.30 Gaëlle

15.45 - 17.15 Gaëlle

Samedi

9.30 - 11.00 Gaëlle

10.45 - 12.15 Jean-Baptiste

11/12 ANS

Mercredi

15.30 - 17.00 Sophie

17.15 - 18.45 Gaëlle

13/16 ANS

Mercredi

17.00 - 19.00 Sophie

MODELAGE

8/12 ANS

Jeudi

17.30 - 19.30 Jean-Baptiste

LIEUX

Ateliers 1 et 2 : La Graineterie, 1^{er} étage
Atelier sculpture : Place de l'Abbé-Grégoire

ADULTES DÈS 16 ANS

ARTS PLASTIQUES

Lundi

16.30 - 19.00 Isabelle

19.30 - 22.00 Isabelle

Mardi

19.30 - 22.00 Luc

Mercredi

19.30 - 22.00 Luc

Jeudi

17.30 - 20.00 Sophie

20.00 - 22.30 Jean-Baptiste

MODELAGE

Mercredi

19.30 - 22.00 Sophie

Jeudi

20.00 - 22.30 Sophie

SCULPTURE

Lundi

19.30 - 22.00 Luc

Jeudi

19.30 - 22.00 Luc

COPIE & INTERPRÉTATION DE TABLEAUX

Mardi

13.45 - 16.15 Isabelle

EXPRESSION CRÉATIVE

Mardi

16.30 - 19.00 Isabelle



LES STAGES

Les stages Arts plastiques s'adressent aux enfants et adultes.

Les stages enfants se déroulent sur trois journées pendant les vacances scolaires. Conçus comme des initiations à la création plastique, ils permettent d'aborder des techniques différentes et de partir à la rencontre d'univers artistiques spécifiques.

Les stages adultes se déroulent le temps d'un week-end (10h de stage au total). Abordant des techniques et mediums spécifiques, ils s'inscrivent dans le cadre d'un approfondissement et d'un complément des cours annuels.

L'inscription pour les stages se fait au Pôle culturel - La Graineterie, une semaine (dernier délai) avant le début du stage et dans la limite des places disponibles.

L'ouverture de chaque stage est soumise à un minimum d'inscrits.



ENFANTS

POUR LES 6/8 ANS

10.30 - 12.00

POUR LES 8/12 ANS

14.00 - 16.00

« Archi-sculpture »

► du 29 au 31 octobre 2018
Initiation à la sculpture à base de matériaux récupérés. Inspiré du travail de Tadashi Kawamata, des frères Chapuisat et de Piet Mondrian.

« Cartes postales »

► du 6 au 8 mars 2019
Peinture acrylique sur cartes.
La carte postale comme support à l'imaginaire. Inspiré du travail de Pierre Ardouvin et Jochen Gerner.

« Test de Rorschach »

► du 2 au 4 mai 2019
Peinture acrylique sur grand format.
Réaliser une peinture abstraite à partir de taches symétriques, sur le principe du test de Rorschach.

ADULTES DÈS 16 ANS

Acrylique sur toile avec Isabelle Franc

► les 16 et 17 mars 2019
10.00 - 12.30 et 13.30 - 16.00
Personnages et silhouettes dans un environnement simplifié.
Peinture acrylique et glacis.
Tous niveaux même débutants.

Le matériel n'est pas compris dans le coût de ce stage. Une liste spécifique sera fournie aux inscrits.

Sculpture sur pierre avec Luc Géry

► les 13 et 14 avril 2019
10.00 - 12.30 et 13.30 - 16.00
Autour de thèmes libres ou collectifs, découverte des techniques de sculpture sur pierre.
Tous niveaux même débutants.

LA PRATIQUE THÉÂTRALE

L'Atelier 12 théâtre est conçu dans un esprit de ré-alisation, de fabrication et d'apprentissage. C'est au travers de la création et de la mise en scène de spectacles de fin d'année que les participants cheminent dans l'art du théâtre.

LES COURS ANNUELS

Apprentissage des techniques de jeu de l'acteur : les différentes approches du texte et du personnage, le corps, la danse-théâtre, le masque, le clown,...

6/7 ans : éveil au jeu théâtral et développement de l'imaginaire.

8/10 ans : initiation au jeu théâtral, improvisation et approche des textes.

11/14 ans : improvisation, travail corporel et vocal, interprétation et approche des textes.

15/18 ans : improvisation et textes, travail corporel et vocal, notions de mise en scène.

Adultes : improvisation, interprétation, travail corporel, vocal et mise en scène.

ENFANTS

6/7 ANS

Lundi	
17.00 - 18.30	Myriam
Mercredi	
10.00 - 11.30	Myriam
Samedi	
09.30 - 11.00	Anne

8/10 ANS

Lundi	
17.45 - 19.15	Laure
Mardi	
17.30 - 19.00	Laure
Mercredi	
9.45 - 11.15	Anne
11.15 - 12.45	Anne
13.00 - 14.30	Laure
16.30 - 18.00	Laure
Samedi	
11.00 - 12.30	Anne

11/12 ANS

Mercredi	
13.30 - 15.30	Anne
14.30 - 16.30	Laure
Jeudi	
17.30 - 19.30	Laure

ADOS

13/14 ANS

Lundi	
18.30 - 20.30	Laurence
Mardi	
17.45 - 19.45	Laurence

15/16 ANS

Jeudi	
18.00 - 20.30	Laurence

ADULTES DÈS 17 ANS

17/18 ANS

Mercredi	
18.00 - 20.30	Laurence

ADULTES

Mardi	
20.30 - 23.00	Laurence
Mercredi	
20.30 - 23.00	Laurence
Jeudi	
20.30 - 23.00	Laurence

LIEU

Le Triplex
40 rue Faidherbe
à Houilles



LES STAGES

Les stages théâtre s'adressent aux enfants et se déroulent durant les périodes de vacances scolaires.

Ils s'inscrivent dans le cadre d'un approfondissement et d'un complément des cours annuels. Selon leur thème, ils permettent d'élargir et d'enrichir le travail effectué au cours de l'année.

L'inscription pour les stages se fait au Pôle culturel - La Graineterie, une semaine (dernier délai) avant le début du stage et dans la limite des places disponibles.

L'ouverture de chaque stage est soumise à un minimum d'inscrits.

ADULTES

Programme communiqué ultérieurement.

ENFANTS

POUR LES 6/7 ANS
de 14.00 à 15.30

► du 25 au 27 février 2019
« **Jouer est un jeu** »

Sous forme de saynète, construire un personnage à partir de héros de contes ou de dessins animés. Jouer avec l'autre : tenue du corps, expressions, travail sur les émotions...

► du 23 au 25 avril 2019
« **Ogres et sorcières** »

Construire un personnage par la transformation de la voix ou de la silhouette. Comment joue-t-on à être un ogre ou une sorcière ? Aborder le jeu théâtral et les émotions par le biais du corps et de la voix.

POUR LES 8/10 ANS
de 15.30 à 17.00

► du 25 au 28 février 2019
« **Le match d'impro** »

Découvrir les règles du match d'improvisation. Sur des thèmes tirés au sort, les équipes s'affrontent au travers de saynètes. Travail d'écoute et de réflexion collective.

► du 23 au 25 avril 2019
« **Contes et pastiches** »

À partir de contes retravaillés en improvisation, transformer les caractères des personnages et les événements dans l'histoire. Petits jeux visant à développer l'imaginaire et la capacité créative de l'enfant.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

PRÉSENTATION

La ville de Houilles organise des cours d'arts plastiques et d'expression théâtrale. Il s'agit de cours dispensés dans le but d'une pratique amateur.

Ces ateliers sont rattachés à la Direction des affaires culturelles de la Ville de Houilles, qui est chargée de l'application du présent règlement.

Tout participant aux ateliers s'engage à respecter le présent règlement qui sera affiché dans les lieux où les cours seront dispensés. Ce règlement sera accepté et signé lors de l'inscription.

ORGANISATION GÉNÉRALE DES COURS

Les enseignements de l'Atelier 12 sont dispensés en cours hebdomadaires sur l'année, durant la période scolaire. La pédagogie est évolutive et trouve son terme en fin d'année. L'inscription engage donc l'élève pour toute l'année scolaire.

L'établissement comprend une section d'arts plastiques et une section d'expression théâtrale.

Les cours d'arts plastiques se déroulent à La Graineterie (entrée des élèves place de l'Abbé-Grégoire, 1^{er} étage), les

cours d'expression théâtrale au Triplex (40 rue-Faidherbe). Pour des raisons techniques, les lieux de cours sont susceptibles d'être exceptionnellement déplacés.

Pour tenir compte de la capacité de concentration en fonction de l'âge des participants, la durée du cours hebdomadaire d'arts plastiques des enfants de 6/7 ans est de 1h15, elle est de 1h30 pour les 8/10 ans, 2h pour le cours de modelage des 8/12 ans, 2h pour les 13/18 ans et 2h30 pour les adultes.

Des ateliers de sculpture, de copie de tableaux et de modelage sont proposés aux adultes.

En ce qui concerne les cours d'expression théâtrale, la durée des cours est de 1h15 pour les 6/7 ans, de 1h30 pour les 8/10 ans, de 2h pour les 11/14 ans, 2h30 pour les 15/18 ans et les adultes.

La répartition des cours par tranche d'âge sera précisée au moment de l'inscription.

Par classe d'âge, les cours sont ouverts à tous niveaux confondus. L'enseignant adapte ses propositions au niveau de chacun.

Les dates de rentrée et de fin de cours sont fixées par la Ville de Houilles. Les cours débutent fin septembre. Ils se terminent

pour les arts plastiques à la fin de l'année scolaire et pour l'expression théâtrale à la représentation de fin d'année.

Les cours sont interrompus durant les périodes de vacances scolaires, sauf pour l'organisation de stages ponctuels.

Des stages correspondant à 12 heures de cours seront proposés en parallèle à l'activité de l'atelier Théâtre durant les week-ends et les vacances scolaires.

FONCTIONNEMENT ET ADMINISTRATION

L'équipe responsable de l'établissement comprend :

- un personnel administratif traitant les inscriptions des élèves, les modalités de fonctionnement, toutes les modifications de planning en lien avec les enseignants ;
- un personnel pédagogique assurant les cours d'arts plastiques et de théâtre ;
- un personnel de maintenance.

Ce personnel est placé sous la responsabilité du Directeur des affaires culturelles.

Pour tout problème d'organisation, s'adresser au Pôle culturel - La Graineterie.

INSCRIPTION ET RÉINSCRIPTION

L'inscription à cet établissement couvre l'année scolaire et s'effectue par ordre d'arrivée. Une priorité est donnée aux élèves désirant se réinscrire.

La réinscription ne se fait pas automatiquement, elle nécessite d'établir un nouveau dossier d'inscription avant la date d'ouverture des inscriptions.

NOUVEAUX ÉLÈVES

Les inscriptions débutent courant juin.

Les dossiers d'inscription sont à déposer au Pôle culturel - La Graineterie, 27, rue Gabriel-Péri. Tél. : 01 39 15 92 10, en fonction des places disponibles :

- Les mardis, jeudis et vendredis de 15h à 18h.
- Les mercredis et samedis de 10 h à 13h et de 15h à 18h.

Le dossier d'inscription est constitué de :

- La fiche d'inscription complétée, datée et signée,
- Une attestation d'assurance responsabilité civile, en cours de validité,
- Une attestation de domicile de moins de trois mois pour les ovoillois (facture EDF, quittance de loyer,...)
- Le premier règlement de 25€ correspondant à des frais d'inscription non remboursables.

Cette inscription sera effective dès le premier règlement de 25€.

INSCRIPTIONS TARDIVES

Quelle que soit la date de l'inscription, la totalité des frais correspondants à l'année scolaire sera due.

INSCRIPTIONS STAGES

L'inscription pour les stages se fait au Pôle culturel - La Graineterie aux horaires d'ouverture, une semaine dernier délai avant le début du stage et en fonction des places disponibles.

Un minimum d'inscrits est requis. Sans quoi, le stage est annulé.

FACTURATION

Les cours de l'Atelier 12, ayant lieu sur le cycle de l'année scolaire, le paiement se fait :

- ▶ En une fois à l'inscription, par chèque à l'ordre de « RAR Culture » ou espèces auprès du régisseur ;
- ▶ En deux fois :
 - Un premier versement de 25€ à l'inscription pour frais de dossier (non remboursable en cas de désistement).
 - Le solde en une seule fois avant le 31 décembre sur notification du Trésor public.

Les tarifs des cours sont fixés par délibération municipale et font l'objet d'une réévaluation par délégation à Monsieur le Maire.

ANNULATION ET REMBOURSEMENT

L'élève bénéficie d'un cours d'essai. À l'issue de celui-ci, il dispose de la possibilité d'annuler son inscription.

Pour signaler une éventuelle annulation d'inscription au Pôle culturel il faut adresser un courrier en **recommandé avec accusé de réception** (à conserver) notifiant une demande de remise gracieuse à l'attention de Monsieur le Maire. En l'absence de quoi, le reste de la somme annuelle sera due.

Un accusé de réception est adressé pour confirmer que l'annulation est effective.

Aucun remboursement n'est effectué lors d'une annulation.

ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ

La Ville de Houilles :

- ▶ Décline toute responsabilité en cas d'accident survenu à un élève avant ou après les horaires de l'activité, celui-ci étant présumé être sous la garde de son représentant légal,
- ▶ Ne saurait être tenue pour responsable des accidents survenus indépendamment de toute faute de sa part.

EFFECTIF DES COURS

L'effectif de chaque cours est fixé par la Ville de Houilles, en liaison avec le personnel de l'Atelier 12. Une grille d'horaires des cours est proposée par l'Administration.

Les cours ne s'ouvrent qu'avec un minimum d'inscrits.

Les inscriptions sont acceptées dans la limite des places disponibles pour chaque cours. Une fois l'effectif d'un cours complet, toute nouvelle demande d'inscription se fait sur liste d'attente. Le cas échéant, et en fonction des possibilités, la Ville de Houilles pourra mettre en place de nouveaux horaires.

Si l'effectif des inscrits est jugé insuffisant par la Ville de Houilles, celle-ci se réserve le droit d'annuler le cours pour l'année. Les élèves sont alors invités à rejoindre d'autres cours ou à annuler leur inscription. Dans ce cas, les droits versés leur seront intégralement remboursés.

FOURNITURES ET ÉQUIPEMENTS

Les fournitures et outillages sont à la charge des élèves (à l'exception de la terre pour les ateliers de modelage, coût intégré dans le tarif spécifique).

Une liste des fournitures et outillages sera établie par les enseignants en début d'année.

La Ville de Houilles ne saurait être tenue pour responsable des dégâts qui pourraient être occasionnés aux vêtements des élèves. Il est conseillé aux élèves de prendre les dispositions nécessaires (ex. : port d'une blouse pour les ateliers d'arts plastiques) afin de protéger leurs effets personnels.

TRAVAUX DES ÉLÈVES

Les travaux réalisés par les élèves durant l'année scolaire deviennent leur propriété.

Ils doivent en prendre possession au plus tard à la fin de l'année scolaire, soit au terme du dernier cours, soit au terme de l'exposition de l'atelier.

Tout travail non retiré dans ces délais fera l'objet d'une destruction par la Ville de Houilles.

DISCIPLINE

Les élèves doivent respecter les locaux et s'abstenir de toute attitude de nature à perturber les cours ou irrespectueuse à l'égard du personnel.

Il est interdit, durant les cours et dans les locaux, de :

- fumer,
- introduire et consommer de l'alcool ou produits illicites,
- introduire des animaux, sauf pour les animaux accompagnants une personne malvoyante.

Les parents sont tenus de s'assurer de la présence du professeur dans l'enceinte des locaux et de respecter les horaires de début et de fin de cours. La municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident corporel qui surviendrait à un élève en dehors des heures de cours prévues.

Les parents des enfants de 6/7 ans sont tenus de reprendre personnellement l'élève à la fin du cours. En ce qui concerne les enfants de 8 ans et plus, il est demandé aux parents de signer une décharge si l'élève doit rentrer seul au domicile familial. Si ce n'est pas le cas, les parents doivent impérativement récupérer leurs enfants à l'heure à la sortie du cours.

Tout manquement à ces règles peut entraîner une exclusion provisoire ou définitive, sans remboursement de l'inscription.

CONTRÔLE DES PRÉSENCES - ÉLÈVES MINEURS

Un contrôle des présences est effectué à chaque cours par l'enseignant.

Les parents des élèves mineurs sont invités à signaler l'absence de leur enfant avant la tenue du cours.

TARIFICATION 2018 - 2019

OVILLOIS

HORS COMMUNE

COURS ARTS PLASTIQUES, SCULPTURE, THÉÂTRE

6/7 ans	165€	195€
8/15 ans	200€	232€
À partir de 16 ans et adultes	285€	333€
2° enfant et suivants	155€	188€
Forfait 2 cours / sem. (6/15 ans)	318€	372€
Forfait 2 cours / sem. (dès 16 ans / adultes)	445€	520€
Forfait 2 cours / sem. (2° enfant)	244€	296€

COURS MODELAGE

8/15 ans	276€	322€
À partir de 16 ans et adultes	319€	367€
2° enfant et suivants	233€	278€
Forfait 2 cours / sem. (6/15 ans)	374€	435€
Forfait 2 cours / sem. (dès 16 ans / adultes)	474€	550€

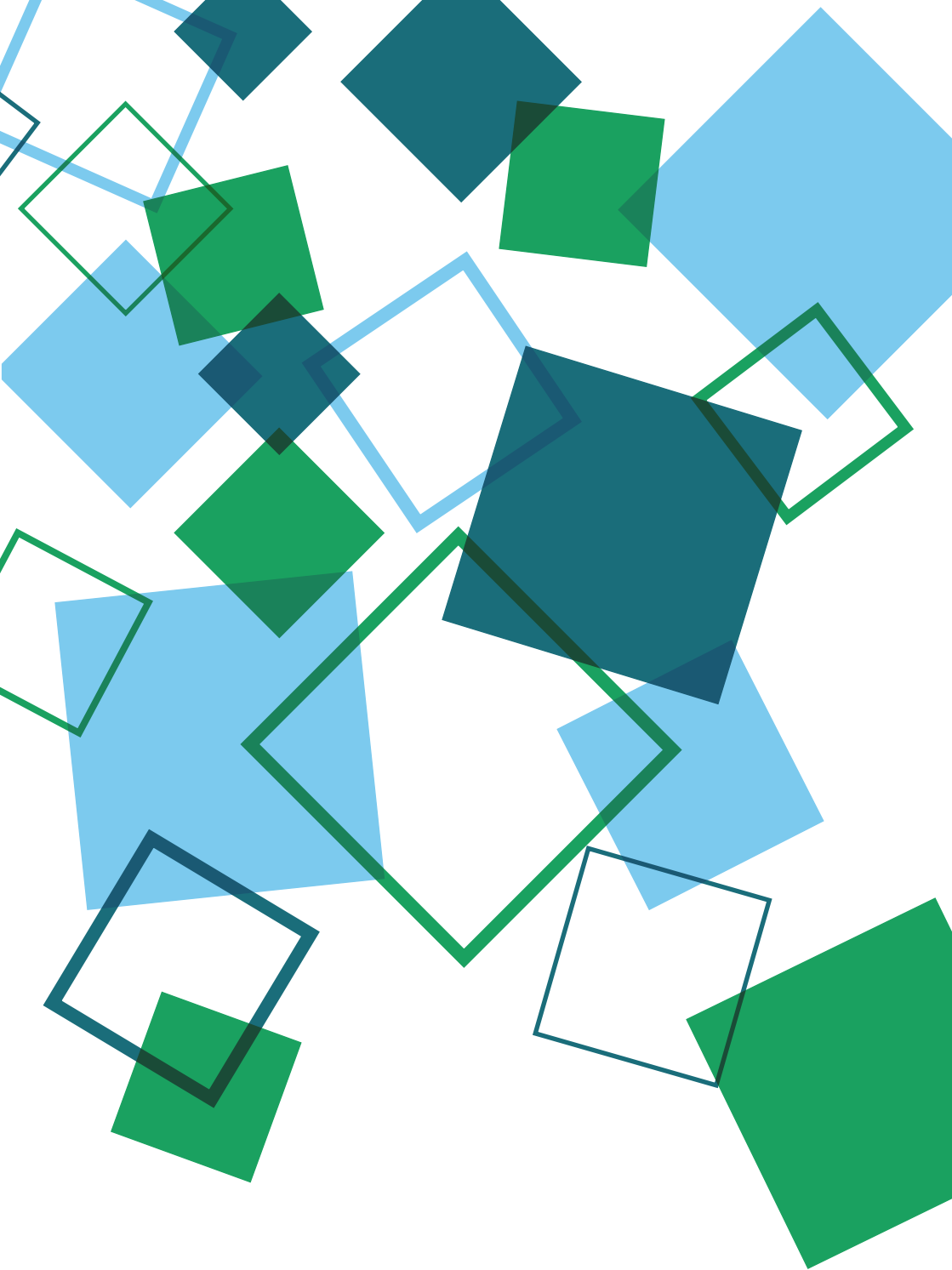
STAGES ARTS PLASTIQUES / THÉÂTRE

1 stage enfant	26€	31€
1 stage adulte*	65€	76€

* Le matériel n'est pas compris dans le tarif du stage adulte acrylique sur toile.

MODALITÉS DE PAIEMENT DES COURS : DEUX POSSIBILITÉS

- En une fois : totalité de la somme à l'inscription.
 - En deux fois : un 1^{er} règlement de 25€ à l'inscription pour frais de dossier et le 1^{er} cours (non remboursable en cas de désistement). Puis le solde en une seule fois en décembre 2018 sur notification du Trésor public.
- Règlements en espèces ou par chèque à l'ordre de RAR Culture.



DATES À RETENIR

FIN DE SAISON 17-18

Portes ouvertes

samedi 9 juin
de 15h à 18h

L'exposition

du samedi 16
au samedi 30 juin
entrée libre

Vernissage

vendredi 15 juin
de 18h à 20h

Représentations théâtrales

du samedi 16 juin
au dimanche 1^{er} juillet
gratuit sur réservation

**LA GRAINETERIE
PÔLE CULTUREL ET
CENTRE D'ART MUNICIPAL**

27, rue Gabriel-Péri, 78800 Houilles
01 39 15 92 10
pole.culturel@ville-houilles.fr
<http://lagraineterie.ville-houilles.fr>

mardi, jeudi et vendredi : 15h - 18h
mercredi et samedi : 10h - 13h et 15h - 18h

Adresse postale (pour toute correspondance) :
Mairie de Houilles - Pôle culturel
16, rue Gambetta - CS 80330 78800 Houilles